



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02036414

HAL Id: hceres-02036414

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036414>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI120000915

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La licence d'Informatique de l'Université de La Rochelle est une licence disciplinaire destinée à des étudiants de profil plutôt scientifique. C'est une licence de type général, dont la vocation est essentiellement la poursuite d'études dans un parcours long (type master). Du fait des compétences pratiques acquises lors des trois années de la mention, l'insertion professionnelle directement à l'issue de la licence est également possible.

Deux parcours spécialisés sont proposés en troisième année. Le parcours Développement de logiciels permet d'approfondir les fondamentaux autour, par exemple, de la programmation, de l'architecture logicielle ou du génie logiciel. Le parcours Médias numériques, quant à lui, permet l'acquisition de nouvelles compétences telles que le développement mobile, le développement de jeux vidéo ou la synthèse d'image par exemple.

La mention prévoit différentes possibilités d'orientation ou de passerelles aux différents stades de la formation. Des possibilités de mobilité sont également prévues et encadrées dans le cadre du programme ERASMUS.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	45
Nombre d'inscrits en L2	50
Nombre d'inscrits en L3	49
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	60 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Informatique est bien identifiée au sein du dispositif de l'établissement. Elle est construite selon une architecture progressive, partant d'un semestre 1 généraliste, puis se resserrant autour des compétences de base



en informatique du semestre 2 au semestre 4, pour finalement se spécialiser sur l'un des deux parcours aux semestres 5 et 6. En particulier, ces deux derniers semestres consistent en un système de modules optionnels. Si la cohérence globale du dispositif est claire, les deux parcours auraient pu faire l'objet d'une description plus détaillée, tant sur les débouchés précis que sur la justification des choix pédagogiques.

Tout au long de la formation, les étudiants suivent des enseignements transversaux définis au niveau de l'établissement. Ces enseignements comprennent l'apprentissage d'une langue vivante, des compétences de base dans les nouvelles technologies, ainsi que différents dispositifs d'aide à la réussite comme le projet professionnel personnalisé. Si le dispositif semble complet, les éléments fournis par l'établissement ne sont pas toujours très détaillés.

Si plusieurs indicateurs sont fournis, il est regrettable que, contrairement aux recommandations de la précédente évaluation, le suivi des étudiants de la mention Informatique ne soit pas plus précis, en particulier, les statistiques d'insertion des étudiants. Le tableau présenté, décrivant l'insertion à 2 ans, concerne des étudiants issus du contrat 2004-2007. Aucun bilan ne permet de mesurer les effets de la séparation des mentions Mathématiques et Informatiques du contrat 2008-2011 et d'en apprécier le bien fondé. De plus, si la stabilité du nombre d'étudiants poursuivant dans les masters est analysée, ce nombre est proportionnellement en baisse sensible. Enfin, la faible proportion de ces poursuites d'études (moins de 30 % en 2009/2010) n'est pas commentée.

La gestion de la mention est assurée par une structure assez restreinte. On peut toutefois noter que la mobilité internationale est bien encadrée, ce qui se traduit par une mobilité étudiante marquée, qu'elle soit entrante ou sortante.

- Points forts :
 - La mention est bien identifiée et le projet pédagogique est cohérent.
 - La mobilité internationale est réelle et bien structurée.

- Points faibles :
 - Les objectifs pédagogiques des deux parcours pourraient être mieux expliqués.
 - Le suivi des étudiants devrait être plus précis tant en ce qui concerne les insertions professionnelles que les poursuites d'études.
 - La structuration de l'équipe pédagogique pourrait être plus collégiale.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les objectifs de chacun des parcours devraient être clairement expliqués, en précisant notamment les secteurs d'activité spécifiquement ciblés.

L'équipe pédagogique, en s'appuyant sur les services de l'établissement, et en partenariat avec les équipes des masters, devrait assurer un suivi détaillé de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés de L, afin de bien mesurer l'adéquation des objectifs des parcours avec les débouchés réels.

L'équipe pédagogique pourrait être avantageusement composée de responsables d'années et de responsables de parcours. De même, la participation de professionnels dans le pilotage de la mention pourrait être opportun, ainsi que des représentants des étudiants de la mention.